

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX  
DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL  
TENUE LE 31 MARS 2022 À 17 H 25  
EN VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

| Présent | Absent | Nom                    | Titre  |
|---------|--------|------------------------|--|
| X       |        | Mme Lucy Rodrigues     | Présidente du conseil d'administration – Membre indépendant – Profil ressources immobilières, informationnelle ou humaines |
| X       |        | M. Frédéric Abergel    | Président-directeur général du CIUSSSNIM   |
| X       |        | Dr Zahi Abou Chakra    | Membre désigné – Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens  |
| X       |        | Mme Louise Béliveau    | Membre nommé – Université affiliée   |
| X       |        | Mme Manon Boily        | Membre désigné – Conseil multidisciplinaire  |
| X       |        | M. Frédéric Bouchard   | Membre nommé – Université affiliée   |
| X       |        | Mme Lyne Constantineau | Membre désigné – Comité régional sur les services pharmaceutiques  |
| X       |        | M. Norman Décarie      | Membre indépendant – Profil risques/finances/comptabilité  |
| X       |        | Mme Lucie Gérin        | Membre indépendant – Profil organismes communautaires  |
| X       |        | Dr Albert Hajjar       | Membre désigné – Département régional de médecine générale   |
| X       |        | Mme Marianne Le Roux   | Vice-Présidente – Membre indépendante – Profil expertise en réadaptation   |
| X       |        | Mme Alida Piccolo      | Membre indépendant – Profil expérience à titre d'usager des services sociaux   |
| X       |        | Mme Marilyn Prévost    | Membre désigné – Conseil des infirmières et infirmiers   |
| X       |        | Mme Monique Prévost    | Membre désigné – Comité des usagers  |
| X       |        | Mme Joséphine Primiani | Membre indépendant – Profil gouvernance et éthique   |
|         | X      | M. Gladimy Telus       | Membre indépendant – Profil protection de la jeunesse  |
| X       |        | M. Jean-Pierre Urbain  | Membre indépendant – Profil compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité                               |
| X       |        | M. Mickaël Vachon      | Membre observateur   |
| -       | -      | POSTE VACANT           | Membre indépendant – Profil réadaptation   |
| -       | -      | POSTE VACANT           | Membre indépendant – Profil santé mentale  |

**MEMBRES DE LA DIRECTION**

| Présent                                  | Absent | Nom                         | Titre  |
|--|--------|-----------------------------|--|
| X  |        | Mme Julie Boucher           | Présidente-directrice générale adjointe et Directrice - Qualité, de l'évaluation et de la performance organisationnelle et éthique (par intérim) |
| X  |        | M. David Boutin             | Directeur - Ressources technologiques et informationnelles   |
| X  |        | M. Éric Charbonneau         | Directeur - Soins infirmiers   |
| X  |        | Mme Line Coudry             | Directrice - Bureau de l'audit interne   |
| X  |        | Mme Annick Dallaire         | Directrice - Commissaire aux plaintes et à la qualité des services   |
| X  |        | Mme Adélaïde De Melo        | DGA - Programme de santé physique générale et spécialisée et   |
| X  |        | Mme Julie Deschênes         | Directrice - Ressources financières  |
| X  |        | Mme Myriam Giguère          | DGA - Programmes sociaux, de réadaptation et de première ligne   |
| X  |        | Mme Marie-Ève Giroux        | Directrice - Programmes jeunesse et des activités de santé publique  |
| X  |        | Mme Marie-Hélène Kyriakakis | Conseillère en gestion   |
| X  |        | M. Marc Labonté             | Directeur - Programmes de santé mentale et dépendance  |
| X  |        | Mme Marie-Eve Lemieux       | Directrice - Ressources humaines, des communications, des affaires juridiques et enseignement  |
| X  |        | M. Philippe Morin-Gendron   | Directeur - Actifs immobiliers   |
| X  |        | Mme Karine Morier           | Directrice adjointe - Communications et relations avec les médias  |
| X  |        | Mme Christine Racette       | Directrice - Services multidisciplinaires  |
| X  |        | Dre Josée Savoie            | Directrice - Services professionnels   |
| X  |        | M. Daniel Sinnott           | Directeur – Recherche et de l'innovation   |
| X  |        | Mme Sophie Vallières        | Directrice - Service à domicile et de proximité  |
| -  | -      | VACANT                      | Directeur - Approvisionnement et logistique  |
| <u>Invités</u>                           |        | <u>Titre</u>                |  |
| X  |        | M. Bruno Montigny           | Directeur adjoint - Services spécialisés en ressources humaines  |
| X  |        | Mme Chantal Voghel          | Présidente du Conseil des infirmières et infirmiers  |
| <b>Rédaction par : Mme Annaïa Pierre</b> |        |                             |  |

## 1. POINTS STATUTAIRES

### 1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Lucy Rodrigues, déclare l'assemblée ouverte à 17 h 25 et souhaite la bienvenue à tous.

### 1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1. POINTS STATUTAIRES

- 1.1. *Constatation du quorum*
- 1.2. *Adoption de l'ordre du jour*
- 1.3. *Période de questions du public*
- 1.4. *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 25 janvier 2022 et affaires découlant*
- 1.6. *Informations de la présidente du conseil d'administration*
- 1.7. *Informations du président-directeur général*

#### 2. RAPPORT DES COMITÉS

- 2.1. *Suivi du comité de vérification du 24 mars 2022*
- 2.2. *Suivi du comité de gouvernance et d'éthique du 10 mars 2022*
- 2.3. *Suivi du comité des usagers du centre intégré du 8 février et du 8 mars 2022*

#### 3. POINTS DE DÉCISION (après discussion)

- 3.1. *Approbation du rapport trimestriel AS-617 de la période 12*
- 3.2. *Révision - Politique pour un environnement sans fumée*
- 3.3. *Révision - Règlement type de régie interne du Conseil des infirmières et infirmiers (CII) dans les établissements du réseau de santé et de services sociaux*
- 3.4. *Nouvelle grille tarifaire des stationnements*
- 3.5. *Projet de résolution sur la civilité*

#### 4. AGENDA DE CONSENTEMENT POINTS D'INFORMATION ET TABLEAUX DE BORD

##### 4.1. Affaires médico-administratives

- 4.1.1. *Ajout de priviléges*
- 4.1.2. *Changement de statut*
- 4.1.3. *Congé de maternité*
- 4.1.4. *Congé de service*
- 4.1.5. *Démission*
- 4.1.6. *Mise à jour de registre des signataires et ajout d'installation*
- 4.1.7. *Nomination et nomination temporaire*

##### 4.2. *Modification à la composition du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS NIM*

##### 4.3. *Demande de modification au permis de l'établissement en regard de l'ouverture de la maison alternative*

##### 4.4. *Renouvellement de 32 places en ressource intermédiaire – RI Cèdres Acadie*

##### 4.5. *Renouvellement de 32 places en ressource intermédiaire – RI Nouveau-Bordeaux*

##### 4.6. *Nomination d'un médecin examinateur*

#### 5. POINTS D'INFORMATION

##### 5.1. Affaires médico-administratives

- 5.1.1. *Contrat de pratique de fin de carrière*
- 5.1.2. *Décès*

##### 5.2. *Dépôt du plan de travail du conseil d'administration 2022-2023*

#### 6. PROCHAINE ASSEMBLÉE

#### 7. HUIS CLOS

#### 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.**

### **1.3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Lucy Rodrigues informe l'assemblée qu'une question est adressée au conseil d'administration (CA).

Elle invite M. Jean-François Dubé, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (NIM) - CSN à poser sa question :

*« Préambule - Mme Joannie Barbeau, Présidente de l'exécutif local de l'APTS et moi-même, Jean-François Dubé, président Syndicat des travailleuses et travailleurs CIUSSS du NIM CSN, sommes ici afin d'attirer votre attention sur plusieurs situations à l'interne. 2 ans de crise sanitaire, 2 ans de décret et de loi spéciale appliqués aux travailleurs et travailleuses du CIUSSS NIM. Ces anges gardiens qui ont pris soin de nos parents et de nos amis se doivent d'attendre leur versement d'équité salariale qui était prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2021 pour les employés CSN et le 29 janvier 2022 pour les employés APTS. Ces retards et le peu de communication de la part de la haute Direction génèrent un climat malsain auprès de ses employés. Les membres du syndicat ne font plus confiance au gouvernement ni à la haute Direction. »*

M. Dubé est remercié.

Mme Joannie Barbeau est invité à formuler sa question à l'assemblée :

« La haute direction du CIUSSS NIM a-t-elle l'intention de dénoncer la situation des importants retards de paiement suite aux règlements de plusieurs plaintes visant l'équité salariale pour des milliers de travailleuses et travailleurs du CIUSSS NIM afin de faire diminuer la grogne chez le personnel, les syndicats et le service de la paie qui ne sont aucunement responsables de ces délais ? »

Mme Barbeau est remerciée.

Mme Rodrigues invite M. Bruno Montigny, directeur adjoint services spécialisés en ressources humaines, à répondre à la question. M. Montigny souligne que l'établissement est conscient que le délai de paiement engendre le mécontentement du personnel du CIUSSS NIM. Il réitère que le service de paie n'est pas à blâmer pour ces retards. L'enjeu de cette situation dépend des fichiers que les fournisseurs de paie, Medsolution et Logibec, sont en mesure de soumettre. Considérant l'ampleur des travaux à venir, le CIUSSS NIM et les fournisseurs de paie se sont entendus à une date limite d'envoi, au plus tard le 9 mai 2022. Il confirme que cette date est la même pour tous les CISSS et CIUSSS. Une fois les fichiers reçus, le CIUSSS NIM aura 3 semaines de travaux intensifs à réaliser afin que les versements soient effectués le 16 juin 2022. M. Montigny précise qu'il y aura une importante rencontre avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les fournisseurs de paie ainsi que les Ressources Humaines le 1<sup>er</sup> avril 2022. Si un changement est apporté à l'échéancier, le CIUSSS NIM fera part des modifications aux représentants syndicaux. M. Montigny conclut en affirmant qu'il a pris note des commentaires de M. Dubé en lien avec le climat de travail qu'il serait ouvert à rencontrer les membres du syndicat afin d'en discuter.

Mme Rodrigues précise que ce suivi sera également apporté à la prochaine séance du comité des ressources humaines du CA.

M. Montigny est remercié.

#### **1.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 janvier 2022**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du CA tenue le 25 janvier 2022.

Il n'y a pas de suivi dans le point des affaires découlant.

#### **1.5. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme Lucy Rodrigues souligne les changements apportés aux sous-comités relevant du CA à la suite des démissions de plusieurs membres. Elle invite toute personne qui désire siéger au CA du CIUSSS NIM et ayant des compétences en gestion des risques, finance et comptabilité à lui soumettre sa candidature. Mme Rodrigues conclut en mentionnant le départ de M. Mickaël Vachon, membre observateur des fondations du CIUSSS NIM, effectif à partir du 4 mai 2022.

#### **1.6. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Abergel partage les faits saillants suivants avec l'assemblée :

- Une rencontre a été organisée entre la Fondation Molson et les fondations Ahuntsic-Montréal-Nord, Gracia et de l'Hôpital Jean-Talon pour explorer une éventuelle collaboration pour le financement de projets à portée plus communautaire.
- Le CIUSSS NIM a été désigné par le MSSS comme l'un des deux sites vitrines (projets de démonstration) pour le Dossier Santé numérique (DSN) qui vise à acquérir et déployer un seul système informatique pour informatiser les dossiers d'usagers dans tous les programmes.
- Le CIUSSS NIM est en 2e position dans la province pour son faible taux d'assurance-salaire et son taux de CNESST, malgré les difficultés amenées par la pandémie.
- La journée des partenaires du 17 février 2022 fut un succès.
- L'implantation du plan santé par le MSSS dans le réseau de santé et des services sociaux s'étalera sur quelques années, des précisions seront apportées plus tard sur certains éléments du plan.

##### Présences régulières du PDG :

- Appels avec les élus du territoire du CIUSSS NIM : mensuels
- Rencontres avec les gestionnaires et les leaders médicaux : mensuelles
- Rencontres du CGR : 1 à 2 fois par semaine
- Rencontre des PDG de Montréal avec la Direction régionale de santé publique : 1 fois par semaine
- Rencontre COVID avec le Ministre de la Santé et des services sociaux et les PDG : hebdomadaires

##### Rencontres ad hoc

- 1<sup>er</sup> février 2022 : Comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

- 2 février 2022 : Conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Jean-Talon
- 4 février 2022 : Déjeuner virtuel PDG, PDGA et directeurs adjoints
- 7 février 2022 : Rencontre de courtoisie avec monsieur Alan De Sousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent
- 7 février 2022 : Table des chefs de département
- 9 février 2022 : Assemblée de Solidarité Ahuntsic - Table de quartier
- 9 février 2022 : Rencontre de courtoisie avec monsieur Jean-Denis Charest, nouveau président-directeur général de la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal
- 11 février 2022 : Rencontre de courtoisie avec monsieur Andrés Fontecilla, député de Laurier-Dorion
- 17 février 2022 : Journée des partenaires : ensemble, prenons soins de nous !
- 17 février 2022 : Comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers
- 21 février 2022 : Visite du Fond de recherches du Québec
- 23 février 2022 : Rencontre entre PDG, PDGA, DRHCAJE et syndicat FIQ
- 25 février 2022 : Déjeuner virtuel PDG, PDGA et nouveaux gestionnaires
- 25 février 2022 : Comité exécutif du conseil multidisciplinaire
- 28 février 2022 : Rencontre de courtoisie avec madame Paule Robitaille, députée de Bourassa-Sauvé
- 28 février 2022 : Rencontre de courtoisie avec madame Marwah Rizqy, députée de Saint-Laurent
- 3 mars 2022 : Déjeuner virtuel entre PDG, PDGA et gestionnaires
- 4 mars 2022 : Journée de shadowing avec une gestionnaire de l'urgence
- 7 mars 2022 : Rencontre de courtoisie avec madame Emilie Thuillier, mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
- 8 mars 2022 : Visite de la cuisine de l'Hôpital en santé mentale Rivière-des-Prairies
- 9 mars 2022 : Déjeuner virtuel PDG, PDGA et directeurs adjoints
- 10 mars 2022 : Visite des équipes du CHSLD Cartierville pour la commémoration aux victimes de la COVID-19
- 14 mars 2022 : Rencontre de courtoisie avec madame Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord
- 16 mars 2022 : Comité exécutif du conseil des sages-femmes
- 16 mars 2022 : Rencontre entre PDG, PDGA, DRHCAJE et syndicat CSN
- 17 février 2022 : Déjeuner virtuel avec la cohorte de la relève des cadres intermédiaires
- 22 mars 2022 : Comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- 23 mars 2022 : Assemblée générale du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- 24 mars 2022 : Rencontre de courtoisie avec madame Laurence Lavigne-Lalonde, nouvelle mairesse de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
- 25 mars 2022 : Déjeuner virtuel PDG, PDGA et nouveaux gestionnaires
- 25 mars 2022 : Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

M. Abergel est remercié.

## 2. RAPPORT ET SUIVI DES COMITÉS

### 2.1. SUIVIS DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU 24 MARS 2022

Mme Marianne Le Roux présente les faits saillants de la rencontre du 24 mars dernier.

- Le renouvellement du contrat de la ressource intermédiaire (RI) Les Cèdres l'Acadie ;
- Le renouvellement du contrat de la RI Nouveau-Bordeaux ;
- L'indexation des tarifs de stationnement pour les usagers ;
- L'approbation du rapport trimestriel AS-617 à la période 12 ;
- Le plan d'audit de la firme d'audit Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ;
- Un suivi de l'état d'avancement du budget 2022-2023 ;
- Le dépôt de l'agenda annuel et calendrier des rencontres du comité de vérification pour l'année financière 2022-2023.

Mme Le Roux est remerciée.

### 2.2. COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU 10 MARS 2022

M. Jean-Pierre Urbain informe les membres des sujets discutés lors de la séance du 10 mars dernier dont plusieurs se trouvent à l'ordre du jour.

- La révision de la Politique pour un environnement sans fumée du CIUSSS du NIM;
- La révision du Règlement type de régie interne du Conseil des infirmières et infirmiers dans les établissements du réseau de santé et de services sociaux ;
- La demande de modification au permis de l'établissement en regard de l'ouverture de la maison alternative ;
- La modification à la composition du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS NIM ;
- Le projet de résolution sur la civilité;
- Une courte présentation du plan d'action du CIUSSS NIM 2022-2023 ;
- La présentation du plan de travail du conseil d'administration 2022-2023 ;
- La présentation du plan de travail du comité de gouvernance et d'éthique 2022-2023.

M. Urbain est remercié.

### 2.3. COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ DU 8 FÉVRIER ET 8 MARS 2022

Mme Monique Prévost présente les faits saillants des deux rencontres du comité des usagers du centre intégré (CUCI).

À la séance du 8 février 2022, Mme Jouhayna Zahreddine et Mme Geneviève Shama ont fait une présentation sur l'utilisation des demi-portes dans les CHSLD. Ensuite, Mme Julie Boucher a apporté des informations concernant l'état de situation de la Covid-19 :

- Une diminution significative du nombre de cas positif a été observée dans la majorité des installations du territoire.
- 48% la population du territoire a été adéquatement protégé (3 doses) et de plus de 80% pour la première dose. Un travail rigoureux est fait par le CIUSSS NIM pour augmenter l'accès à la vaccination.

À la séance du 8 mars 2022, les membres ont discuté d'une situation délicate sur des propos racistes effectués par une usagère face à un employé. Une recommandation est faite par le CUCI; dorénavant, de la documentation sur les droits et obligations (pamphlets du comité des usagers, code d'éthique, autre) sera remise à un nouvel usager. Par la suite les membres ont discuté d'un retour à des rencontres en présentiel, des enjeux prioritaires du CUCI et les dépenses admissibles et non admissibles du comité. La présidente du CUCI a également invité les membres de chaque comité local à aviser les coordonnateurs des installations des sujets et questions qu'ils aimeraient discuter lors des prochaines rencontres. Plusieurs suivis ont été complétés tel que le choix de la thématique du calendrier CUCI 2023-2024.

Mme Prévost est remerciée.

### 3. POINTS DE DÉCISIONS

#### 3.1. APPROBATION DU RAPPORT TRIMESTRIEL AS-617 DE LA PÉRIODE 12

Mme Julie Deschênes partage les faits saillants de la situation financière après 12 périodes ainsi que la prévision budgétaire pour terminer l'année. Pour le fond d'exploitation, le CIUSSS NIM prévoit s'approcher de l'équilibre budgétaire à la suite de la confirmation de financements non-récurrents du MSSS. La prévision budgétaire faite en mai dernier dans le cadre du RR-446, pour l'année 2021-2022, montrait un déficit à la hauteur de 12.8 M\$ au fond d'exploitation.

Un de ces financements non récurrents est de 8,5M\$ en lien avec un rehaussement du taux d'indexation au budget versus les coûts actuels d'inflation. Au début de l'année financière 2021-2022, le MSSS fournissait une indexation de 0.86 %. À la suite de l'inflation des coûts des biens et services, en février dernier, le MSSS a décidé de verser aux établissements une compensation financière non récurrente pour les aider à couvrir cet impact.

L'établissement a aussi reçu une seconde aide financière, encore une fois non récurrente, concernant la modification de la Loi sur les normes du travail en lien avec les augmentations des taux de main d'œuvre indépendante (MOI). Ce financement est à la hauteur 2,1 M\$ et vient compenser une partie des enjeux en lien avec cette augmentation.

Ainsi, le CIUSS NIM a eu un soutien total de tout près de 11 M\$ afin d'améliorer le déficit au fond d'exploitation, ce qui permet de conclure l'année très près de l'équilibre budgétaire.

Par contre, il est important de mentionner qu'un compte à recevoir non approuvé par le MSSS fut inscrit à la hauteur de 6,5M\$ en lien avec un manque à gagner suite aux paiements et ajustements salariaux en lien avec les nouvelles conventions collectives. Ceci est un risque car le MSSS pourrait refuser ce montant, ce qui aurait pour impact de changer notre résultat prévisionnel. Ce dossier est présentement en discussion avec le MSSS car il n'est pas qu'un enjeu pour le CIUSSS NIM mais pour plusieurs établissements.

Mme Deschênes conclut en mentionnant que son équipe travaille sur la préparation du budget RR-446 pour l'année 2022-2023 en incluant les enjeux précisés dans la lettre de déclaration de l'AS-617 du cumulatif de la période 9 et qui sera présenté en mai prochain aux membres.

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>ATTENDU</b>     | les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001) ;   |
| <b>ATTENDU QUE</b> | selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux, la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant : le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ;   |
| <b>ATTENDU QUE</b> | l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S 4.2) oblige le président directeur général à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre ;  |
| <b>ATTENDU QUE</b> | la gestion de la pandémie ainsi que la gestion de la pénurie de main-d'œuvre sont et seront dans les prochains mois, les priorités de notre établissement, ainsi la réalisation et le suivi de nos mesures d'optimisation seront repris dès que la situation le permettra ;  |
| <b>ATTENDU QUE</b> | cette année le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a bénéficié de deux financements non récurrents. Un en lien avec la hausse non prévue de l'IPC et l'autre suite aux ajustements faits à la loi (en janvier 2020) sur les normes du travail en lien avec les augmentations des taux MOI. Ceci permet donc à l'établissement de terminer l'année financière en équilibre budgétaire au fond d'exploitation. |

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration :

- d'adopter le rapport trimestriel de la période 12-2021 2022 du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations au montant de 8.8 M\$ de surplus respectant la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- d'autoriser la présidente du conseil d'administration et le président directeur général à signer tous documents afférents à l'exécution des présentes.

**RÉS. 2022-03/4054**

Mme Deschênes est remerciée.

### **3.2. RÉVISION - POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE**

Mme Marie-Eve Giroux présente les faits saillants de la révision de la politique sans fumée.

- Les fumoirs ;
- La date d'implantation de la politique est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- L'usage du cannabis ;
- Les directions concernées par l'implantation de la politique ont été révisées selon les nouvelles nomenclatures et directions créées.

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>ATTENDU QUE</b> | le comité de gouvernance et d'éthique soutient et recommande la présente révision de la politique pour un environnement sans fumée du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal pour adoption au conseil d'administration en date du 31 mars 2022. |
|--------------------|--|

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration, d'adopter la présente révision de la politique pour un environnement sans fumée du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

**RÉS. 2022-03/4055**

Mme Giroux est remerciée.

### **3.3. RÉVISION - RÈGLEMENT TYPE DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (CII) DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX**

Mme Chantal Voghel présente la version finale du Règlement type de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers. Les modifications sont identifiées dans les sections suivantes :

- La composition de l'exécutif du CII ;
- L'entrée en fonction ;
- La durée du mandat ;
- L'utilisation des moyens technologiques ;
- La signature d'engagement pour l'exécutif du CII.

**ATTENDU QUE** Le règlement a été autorisé par le MSSS de la santé et des services sociaux le 20 septembre 2021;

**ATTENDU QUE** Le règlement de régie interne du CII a été présenté et adopté lors d'une assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le 9 février 2022;

**ATTENDU QUE** Le comité de gouvernance et d'éthique recommande l'adoption du règlement de régie interne au CA du 31 mars 2022.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, d'approuver la version révisée du règlement de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers.

**RÉS. 2022-03/4056**

Mme Voghel est remerciée.

### **3.4. NOUVELLE GRILLE TARIFAIRES DES STATIONNEMENTS**

M. Philippe Morin-Gendron présente la nouvelle grille de tarification qui sera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022. Les tarifs sont indexés annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation publié par l'Institut de la statistique du Québec. L'augmentation est arrondie au 0,25 \$ inférieur.

**Tableau 1 : Tarification au 1<sup>er</sup> avril 2021**

| <b>Avant l'application de la grille de la tarification,<br/>le tarif journalier horaire maximal était de 10 \$ et plus</b> |                          |   |                         |
|--|--------------------------|---|-------------------------|
| <b>Durée de stationnement</b>  | <b>Moins de 2 heures</b> | <b>2 h à 3 h 59 minutes</b>   | <b>4 heures et plus</b> |
| Tarif horaire pour un usager   | Gratuit                  | 6 \$  | 10 \$                   |
| Tarif du permis hebdomadaire pour un usager  |                          | 45 \$   |                         |
| Tarif du permis mensuel pour un usager   |                          | 90 \$   |                         |
| Tarif horaire pour un usager fréquent (article 33)   |                          | 3 \$, soit 50 % du tarif à 3 h 59 minutes<br>22,50 \$, soit 50 % du tarif hebdomadaire<br>45 \$, soit 50 % du tarif mensuel   |                         |
| Dispositions humanitaires exceptionnelles (article 34) ou pour un bénévole reconnu (articles 43 à 44)                      |                          | Forfaits ou billets à usage multiple en entrées et en sorties durant la plage de validité, à la discréction de l'établissement  |                         |
| Pour tout autre utilisateur (article 45), sauf personnel et médecin (articles 40 à 42)                                     |                          | Le tarif applicable à un usager et un tarif supplémentaire établi à la discréction de l'établissement, mais suffisamment élevé pour être dissuasif, sans excéder 150 % du prix des espaces des parcs de stationnement avoisinants |                         |

(1) Cette grille de tarification n'est pas applicable au personnel de l'établissement, ni à ses médecins.

**Tableau 2 : Tarification indexée au 1er avril 2022**

| <b>Avant l'application de la grille de tarification,<br/>le tarif journalier horaire maximal était de 10 \$ et plus</b> |                          |   |                         |
|---|--------------------------|---|-------------------------|
| <b>Durée de stationnement</b>   | <b>Moins de 2 heures</b> | <b>2 h à 3 h 59 minutes</b>   | <b>4 heures et plus</b> |
| Tarif horaire pour un usager  | Gratuit                  | 6,25 \$   | 10,25 \$                |
| Tarif du permis hebdomadaire pour un usager   |                          | 47,00 \$  |                         |
| Tarif du permis mensuel pour un usager  |                          | 94,00 \$  |                         |
| Tarif horaire pour un usager fréquent (article 33)  |                          | 3,00 \$, soit 50 % du tarif à 3 h 59 minutes<br>23,50 \$, soit 50 % du tarif hebdomadaire<br>47,00 \$, soit 50 % du tarif mensuel   |                         |
| Dispositions humanitaires exceptionnelles (article 34) ou pour un bénévole reconnu (articles 43 à 44)                   |                          | Forfaits ou billets à usage multiple en entrées et en sorties durant la plage de validité, à la discréction de l'établissement  |                         |
| Pour tout autre utilisateur (article 45), sauf personnel et médecin (articles 40 à 42)                                  |                          | Le tarif applicable à un usager et un tarif supplémentaire établi à la discréction de l'établissement, mais suffisamment élevé pour être dissuasif, sans excéder 150 % du prix des espaces des parcs de stationnement avoisinants |                         |

(1) Cette grille de tarification n'est pas applicable au personnel de l'établissement, ni à ses médecins.

- ATTENDU QU'** à partir du 20 juin 2020, les nouveaux tarifs réduits de stationnement sont entrés en vigueur dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux ;
- ATTENDU QUE** les tarifs de stationnement établis par le MSSS sont indexés annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation ;
- ATTENDU QUE** cette grille de tarification doit être autorisée annuellement par le conseil d'administration de l'établissement ;

**ATTENDU QUE** cette grille de tarification s'appliquera à partir du 1er avril 2022.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration d'approver l'implantation de la nouvelle grille tarifaire indexée pour les visiteurs et usagers du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

**RÉS. 2022-03/4057**

Selon un communiqué de presse publié par le MSSS, chaque personne hébergée en CHSLD peut identifier deux proches aidant afin qu'ils puissent bénéficier d'un laissez-passer permettant d'avoir la gratuité de stationnement. Puisque cette information n'est pas indiquée dans la nouvelle grille de tarification, M. Jean-Pierre Urbain se questionne à savoir si le CIUSSS NIM applique cette mesure. Un suivi sera fait par M. Morin-Gendron lors du prochain CA.

M. Philippe Morin-Gendron est remercié.

### **3.5. PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA CIVILITÉ**

M. Frédéric Abergel présente la Politique en matière de promotion de la civilité et de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (PO-14-003) adopté en avril 2016. Pour faire vivre cette politique, il y a lieu de revoir toutes les autres politiques et règlements en vigueur et, lorsqu'appllicable, les approuver dans une perspective de respect de la civilité. Il est impossible de réviser immédiatement l'ensemble des politiques et règlements du CIUSSS NIM. Il est donc proposé que le CA confirme, par la présente résolution, son intention de garder active la priorité de maintenir la civilité au sein du CIUSSS NIM et notamment lorsque des politiques et règlements seront révisés au cours des prochaines années.

**CONSIDÉRANT** que le respect est l'une des trois valeurs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ;

**CONSIDÉRANT** le Code d'éthique et la Politique en matière de promotion de la civilité et de la prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail (PO-14-003) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les évènements d'harcèlement et d'incivilité font partie des évènements les plus souvent signalés aux autorités compétentes du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ;

**CONSIDÉRANT** la décision de recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique d'approbation d'une résolution du conseil d'administration sur la civilité du 10 mars 2022.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu**, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique, que les membres du conseil d'administration adoptent la civilité comme étant une priorité de l'établissement et que la valeur de respect soit prise en compte dans des mesures concrètes, notamment lors de la révision des règlements et des politiques du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

**RÉS. 2022-03/4058**

M. Abergel est remercié.

#### 4. AGENDA DE CONSENTEMENT

##### 4.1. AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

###### 4.1.1. AJOUT DE PRIVILÈGES

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter l'ajout de privilèges au Services ambulatoires - Soins courants du CLSC Montréal-Nord et ce, dès le 15 décembre 2021, au médecin suivant :

- **Docteure Marie Goyette** (15866), membre actif au Département de médecine générale.

**RÉS. 2022-03/4059**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter l'ajout de privilèges au Services des soins intensifs de l'Hôpital Jean-Talon, et ce, dès le 18 janvier 2022, au médecin suivant :

- **Docteur Xing Jian Liu** (19676), membre actif au Département de médecine spécialisée.

**RÉS. 2022-03/4060**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter l'ajout de privilèges au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci, et ce, dès le 3 décembre 2021, à la pharmacienne suivante :

- **Madame Julie Rivard** (214684), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4061**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter l'ajout de privilèges au Service soins ambulatoires intégrés et gestion de l'accès de l'Hôpital de santé mentale Albert-Prévost, de l'Hôpital Fleury et de l'Hôpital Jean-Talon et ce, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, au médecin suivant :

- **Docteure Julie Turcotte** (97379), membre actif au Département de psychiatrie.

**RÉS. 2022-03/4062**

#### **4.1.2. CHANGEMENT DE STATUT**

Les changements de statut suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter les changements de statut suivant :

- **Docteur Yoan Lamarche** (10146) de membre actif à membre associé, décompté au plan des effectifs médicaux (PEM), au Département de chirurgie, et ce, en date du 24 janvier 2022.

**RÉS. 2022-03/4063**

- **Docteure Hélène Bouvier** (95004) de membre actif à membre associé, décompté au plan des effectifs médicaux (PEM), au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et ce, en date du 28 mars 2022.

**RÉS. 2022-03/4064**

#### **4.1.3. CONGÉ DE MATERNITÉ**

Les congés de maternité suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter les congés de maternité suivants :

- **Docteure Laura Masi** (15534), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, du 31 janvier 2022 au 4 janvier 2023.

**RÉS. 2022-03/4065**

- **Docteure Anaïs Tellier** (20166), membre actif au Département d'imagerie médicale, du 2 juillet 2022 au 30 juin 2023.

**RÉS. 2022-03/4066**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> mars 2022, d'accepter le congé de maternité suivant :

- **Docteure Émilie Auger** (18689), membre actif au Département de médecine générale, du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 3 avril 2023.

**RÉS. 2022-03/4067**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> mars 2022, d'accepter la modification au congé de maternité suivant :

- **Docteure Émilie Lévesque** (16059), membre associé au Département de médecine spécialisée, du 19 avril 2022 au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 22 mars 2022, d'accepter les congés de maternité suivants :

- **Docteure Anne-Sophie Boulanger-Couture** (16610), membre actif au Département de psychiatrie, du 3 juin 2022 au 26 mars 2023.

**RÉS. 2022-03/4069**

- **Docteure Imane-Samah Chibane** (18673), membre actif au Département de médecine spécialisée, du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2023.

**RÉS. 2022-03/4070**

#### **4.1.4. CONGÉ DE SERVICE**

Les congés de service suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 11 janvier 2022, d'accepter le congé de service suivant :

- **Docteure Saïda Cherigui** (11014), membre actif du Département de médecine générale, du 20 janvier 2022 au 20 avril 2022.

**RÉS. 2022-03/4071**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter le congé de service suivant :

- **Docteur Albert Hajjar** (14367), membre actif du Département de médecine générale, du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**RÉS. 2022-03/4072**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 22 mars 2022, d'accepter le congé de service suivant :

- Madame Lydia Sabelli (97179), membre actif du Département de pharmacie, du 3 avril 2022 au 1<sup>er</sup> avril 2023.

**RÉS. 2022-03/4073**

#### **4.1.5. DÉMISSION**

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter les démissions suivantes :

- **Docteur Mounsif Azizi** (17655), membre actif au Département de chirurgie, et ce, en date du 31 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4074**
- **Madame France Fréchette** (094160), membre actif au Département de pharmacie, et ce, en date du 31 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4075**
- **Docteur Sami-Pierre Moubayed** (15236), membre actif au Département de chirurgie, et ce, en date du 2 avril 2022.  
**RÉS. 2022-03/4076**
- **Docteur Philippe St-Arnaud** (08474), membre actif au Département de médecine d'urgence, et ce, en date du 26 janvier 2022.  
**RÉS. 2022-03/4077**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 1<sup>er</sup> mars 2022, d'accepter les démissions suivantes :

- **Docteur Charles Amar** (90020), membre actif au Département de médecine d'urgence, et ce, en date du 28 février 2022.  
**RÉS. 2022-03/4078**
- **Docteur Marc Frenette** (76092), membre associé au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 31 janvier 2021. Un statut de membre honoraire sans priviléges de pratique lui est accordé.  
**RÉS. 2022-03/4079**
- **Docteur Juan Marcos Guzman Bustamante** (11440), membre actif au Département d'anesthésiologie, et ce, en date du 31 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4080**
- **Docteure Élizabeth Kounde-Tognide** (92346), membre actif au Département de médecine générale, et ce, en date du 30 avril 2022.  
**RÉS. 2022-03/4081**
- **Docteur David Pellerin** (00869), membre actif au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 31 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4082**
- **Docteure Ioana Popa** (17300), membre actif au Département de chirurgie, et ce, en date du 4 avril 2022.  
**RÉS. 2022-03/4083**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens le 22 mars 2022, d'accepter les démissions suivantes :

- **Docteur Claude Blondeau** (08497), membre actif au Département de psychiatrie, et ce, en date du 17 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4084**
- **Docteur Florian Cadiot** (13641), membre actif au Département de psychiatrie, et ce, en date du 17 juin 2022.  
**RÉS. 2022-03/4085**
- **Docteur Malak El-Rayes** (10527), membre associé au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2021.  
**RÉS. 2022-03/4086**
- **Docteur Baudouin Forgeot D'arc** (11668), membre associé au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, et ce, en date du 31 janvier 2022.  
**RÉS. 2022-03/4087**
- **Docteur Daniel Forget** (03320), membre actif au Département de chirurgie, et ce, en date du 31 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4088**
- **Docteur Donald P. Laporta** (78461), membre associé au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 15 février 2022.  
**RÉS. 2022-03/4089**
- **Docteur Jacques Malo** (75394), membre actif au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 15 avril 2022.  
**. 2022-03/4090**
- **Docteur Sergio Rico-Vargas** (99712), membre-conseil au Département de chirurgie, et ce, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
**RÉS. 2022-03/4091**
- **Docteur Stephen Yang** (17597), membre associé au Département de médecine spécialisée, et ce, en date du 15 mars 2022.  
**RÉS. 2022-03/4092**

#### 4.1.6. MISE À JOUR DE REGISTRE DES SIGNATAIRES ET AJOUT D'INSTALLATION

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ du CIUSSS du NIM.

##### Ajout d'installations :

- Établissement de détention de Montréal
- Établissement de détention Rivière-des-Prairies

##### Ajout de signataires

- Docteure Josée Savoie - Établissements de détention de Montréal et de Rivière-des-Prairies
- Docteure Mireille Demers - Établissements de détention de Montréal et de Rivière-des-Prairies

- Docteur Marc Gagné - Établissements de détention de Montréal et de Rivière-des-Prairies
- Docteur Léo-Jean Perrin – Chef de service de gériatrie
- Docteur Nicolas Riant – Chef de service CLSC

Retrait de signataires

- Docteure Pascale Abadie
- Docteure Sylvaine De Plaen
- Docteur Hugo Lavigne-Blouin
- Docteure Hélène Bouvier
- Docteure Sonia Gagnon
- Docteure Aniela Pruteanu
- Docteur Ronald Zelt

**RÉS. 2022-03/4093**

**4.1.7. NOMINATION ET NOMINATION TEMPORAIRE**

Les nominations inscrites dans le tableau déposé ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

**RÉS. 2022-03/4094 à 2022-03/4102**

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter les nominations suivantes :

- **Madame Élisabeth Delisle** (041364), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4103**

- **Madame Laurence Doré** (041361), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4104**

- **Madame Camille Gauthier** (041362), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4105**

- **Madame Sarah Girard** (211713), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4106**

- **Madame Annie Kazandjian** (041358), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4107**

- **Madame Ruth Bernine Marcellin** (041396), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4108**

- **Monsieur George Phang** (211620), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4109**

- **Madame Andréanne Savich** (041533), membre actif au Département de pharmacie.

**RÉS. 2022-03/4110**

#### Nominations temporaires

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du 1<sup>er</sup> février 2022, d'accepter les nominations temporaires suivantes:

- **Docteure Pénélope Limoges** (01842), membre actif au Département de médecine générale, en remplacement au Service de périnatalité à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, pour la période du 10 janvier 2022 au 3 janvier 2023.

**RÉS. 2022-03/4111**

- **Docteure Samah Ibrahim** (01670), membre actif-temporaire au Département de psychiatrie, en remplacement à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, l'Hôpital Fleury, l'Hôpital Jean-Talon et l'Hôpital de santé mentale Albert-Prévost, pour la période du 22 décembre 2021 au 24 septembre 2022.

**RÉS. 2022-03/4112**

#### **4.2. MODIFICATION À LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE DU CIUSSS NIM**

Afin de se conformer aux exigences MSSS, le comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CIUSSS NIM doit obtenir l'approbation des membres du CA pour toute modification à la composition du comité puis en informer le MSSS.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du CÉR et de combler les postes vacants, les deux sous-comités du CER CIUSSS NIM recommande la nomination de 3 nouveaux membres:

- Pour le sous-comité sciences biomédicales : les membres du sous-comité recommandent la nomination pour un mandat de deux (2) ans (31 mars 2022 jusqu'au 31 mars 2024) de Mme Émilie Bergeron comme membre régulier représentant la collectivité et de M. Chendjou Gervais comme membre substitut représentant la collectivité. Leurs profils répondent aux critères d'un membre représentant la collectivité.

- Mme Bergeron possède une expérience variée autant en communication, marketing et publicité, à la suite d'emplois cumulés depuis plus de douze ans. Elle a suivi dans le cadre de son parcours des formations spécifiques en éthique. Elle a des expériences dans le domaine de la santé comme agente de recherche et agente d'information. Native d'Ahuntsic, elle y séjourne encore aujourd'hui et connaît bien son environnement social et communautaire.

- M. Gervais détient un doctorat en sciences physiques et possède plus de 8 ans d'expérience en enseignement et en recherche scientifique. Il travaille présentement comme coordonnateur de la brigade de sensibilisation COVID-19 de Laval.
- Pour le sous-comité sciences sociales, santé mentale et santé publique : les membres du sous-comité recommandent la nomination pour un mandat de deux (2) ans (31 mars 2022 jusqu'au 31 mars 2024) de Mme Lara Gautier comme membre régulier scientifique non-médecin. Mme Gautier est professeure adjointe à l'École de santé publique - Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé de l'Université de Montréal et chercheuse régulière aux Systèmes de soins et de santé publique à l'Université de Montréal et au Centre de Recherche en Santé Publique (CReSP). Elle a une expertise en sciences sociales et santé publique. Son expertise complétera celle des autres membres scientifiques pour le sous-comité sciences sociales, santé mentale et santé publique.

|                |  |
|----------------|--|
| <b>ATTENDU</b> | l'obligation de transmettre au MSSS toute modification de la composition du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal suite à l'approbation du conseil d'administration.                             |
| <b>ATTENDU</b> | d'approuver la nomination de Mme Emilie Bergeron pour un mandat de deux (2 ans) (31 mars 2022 jusqu'au 31 mars 2024) comme membre régulier représentant la collectivité au sous-comité sciences biomédicales.                      |
| <b>ATTENDU</b> | d'approuver la nomination de M. Chendjou Gervais pour un mandat de deux (2) ans (31 mars 2022 jusqu'au 31 mars 2024) comme membre substitut représentant la collectivité au sous-comité sciences biomédicales.                     |
| <b>ATTENDU</b> | d'approuver la nomination de Mme Lara Gautier pour un mandat de deux (2) ans (31 mars 2022 jusqu'au 31 mars 2024) comme membre régulier scientifique non médecin au sous-comité sciences sociale, santé mentale et santé publique. |

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration, d'approuver la modification à la composition du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et de transmettre cette modification ainsi que la liste des membres mises à jour au MSSS.

**RÉS. 2022-03/4113**

#### **4.3. DEMANDE DE MODIFICATION AU PERMIS DE L'ÉTABLISSEMENT EN REGARD DE L'OUVERTURE DE LA MAISON ALTERNATIVE**

En prévision de l'ouverture de la maison alternative prévue en septembre 2022, le CIUSSS NIM doit faire parvenir au MSSS une demande de modification au permis de l'établissement.

**ATTENDU** l'ouverture de la maison alternative du CIUSSS NIM prévue en septembre 2022 ;

**ATTENDU QUE** la demande doit être acheminée au ministère au plus tard trois (3) mois avant la date prévue de la modification.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration d'autoriser l'envoi de la demande de modification au permis de l'établissement au MSSS et ce, au plus tard trois (3) mois avant la date prévue d'ouverture de la maison alternative.

**RÉS. 2022-03/4114**

#### **4.4. RENOUVELLEMENT DE 32 PLACES EN RESSOURCE INTERMÉDIAIRE – RI CÈDRES ACADIE**

La résidence intermédiaire Les Cèdres Acadie est un partenaire du CIUSSS NIM depuis maintenant 11 ans. Le propriétaire ainsi que l'équipe de gestion sont investis à offrir des soins et de services sécuritaires et de qualité aux usagers.

**ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal désire conclure un contrat d'achat de 32 places en Ressources intermédiaires en vertu de l'article 42.2 du RCS pour une durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans, et ce, sous réserve du respect des exigences prévues au cadre de références des RI-RTF pour les soins et les services rendus.

**ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal possède le budget de fonctionnement lui permettant de financer les coûts annuels récurrents estimés à 1 518 400 \$ et de l'ordre de 22 776 000 \$ pour la durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans pour ce contrat de 32 places en Ressources intermédiaires.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration d'autoriser le président-directeur général, M. Frédéric Abergel, à signer un contrat avec Manoir Acadie inc. RI Les Cèdres Acadie pour ce contrat d'une durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans, et pour une valeur estimée à 22 776 000 \$.

**RÉS. 2022-03/4115**

#### **4.5. RENOUVELLEMENT DE 32 PLACES EN RESSOURCE INTERMÉDIAIRE – RI NOUVEAU-BORDEAUX**

La résidence intermédiaire Nouveau-Bordeaux est un partenaire du CIUSSS NIM depuis maintenant 11 ans. Le propriétaire ainsi que l'équipe de gestion sont investis à offrir des soins et de services sécuritaires et de qualité aux usagers.

**ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal désire conclure un contrat d'achat de 32 places en Ressources intermédiaires en vertu de l'article 42.2 du RCS pour une durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans, et ce, sous réserve du respect des exigences prévues au cadre de références des RI-RTF pour les soins et les services rendus.

**ATTENDU QUE** le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal possède le budget de fonctionnement lui permettant de financer les coûts annuels récurrents estimés à 1 518 400 \$ et de l'ordre de 22 776 000 \$ pour la durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans pour ce contrat de 32 places en Ressources intermédiaires.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le comité de vérification au conseil d'administration d'autoriser le président-directeur général, M. Frédéric Abergel, à signer un contrat avec Manoir Acadie inc. RI Nouveau-Bordeaux pour ce contrat d'une durée de quinze ans incluant une période de prolongation de cinq ans, et pour une valeur estimée à 22 776 000 \$.

**RÉS. 2022-03/4116**

#### **4.6. NOMINATION D'UN MéDECIN EXAMINATEUR**

Le CIUSSS NIM recrute de nouveaux médecins examinateurs et conformément à l'article 42 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux, le CA de l'établissement doit désigner, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), un médecin examinateur qui est responsable de l'application de la procédure d'examen des plaintes médicales. Au terme de l'entretien réalisé auprès du Docteur Mark Saul, et de l'analyse de sa candidature, il est proposé par le CMDP comme candidat à la fonction de médecin examinateur et recommandé au CA.

**ATTENDU** La nécessité de recruter un médecin examinateur additionnel ;

**ATTENDU QUE** Docteur Mark Saul offre sa disponibilité pour le traitement des plaintes du CIUSSS NIM ;

**ATTENDU** La recommandation du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens d'accepter la nomination de docteur Mark Saul à titre de médecin examinateur, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu**, tel que recommandé par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens d'accepter la nomination de docteur Mark Saul à titre de médecin examinateur.

**RÉS. 2022-03/4117**

## 5. POINT D'INFORMATION

### 5.1. AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

#### 5.1.1. CONTRAT DE PRATIQUE DE FIN DE CARRIÈRE

Les contrats de pratique ont été approuvés par le MSSS et le comité exécutifs des médecins, dentistes et pharmaciens ont été informés de l'accord du MSSS pour les médecins suivants :

- Contrat de pratique marginale de fin de carrière : **Henri Atlas** (70048), membre actif décompté au PEM en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Contrat de pratique marginale de fin de carrière : **François Bertrand** (82469), membre actif décompté au PEM en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Contrat de pratique marginale de fin de carrière : **Zouhair Sidani** (75565), membre actif décompté au PEM en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Contrat de transition de fin de carrière : **Paul Nguyen** (81463), membre actif décompté au PEM en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2024.

#### 5.1.2. DÉCÈS

Le CMDP tient à informer les membres du CA que le Docteur André Arsenault, membre actif au Département d'imagerie médicale, est décédé le 15 mars 2022.

#### 5.2. Dépôt du plan de travail du conseil d'administration 2022-2023

Une proposition du plan de travail du CA 2022-2023 a été déposé pour information auprès des membres du CA. Ainsi, ils ont connaissance des activités et sujets qui seront présentés au courant des séances de l'année 2022-2023.

## 6. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 17 mai 2022, à 18 h, par visioconférence Zoom.

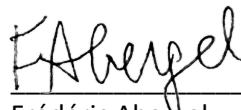
## 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée régulière est levée à 18 h 35.



---

Lucy Rodrigues  
Présidente



---

Frédéric Abergel  
Président-directeur général

2022-05-18